

Le dispositif OR ALABRI démarre sur la commune de Lunel. Porté par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (Symbo), en partenariat avec la Ville de Lunel, il prévoit un accompagnement gratuit des propriétaires de biens situés en zone inondable, dans la réduction de la vulnérabilité de leur bâti et de ses occupants aux inondations.

La démarche consiste en la réalisation d'un diagnostic gratuit, afin d'évaluer le risque, puis d'apporter des solutions concrètes et personnalisées.

Le diagnostiqueur accompagne le bénéficiaire dans la mise en œuvre de mesures pour réduire les impacts des inondations, qu'elles soient organisationnelles (comment se préparer à une crue, où trouver les informations relatives à la gestion de crise à l'œuvre dans sa commune, comment constituer son kit d'urgence, etc.) ou structurelles (installation de batardeaux, création d'une zone refuge à l'étage, rehausse des installations électriques ou de chauffage, etc.).

Le diagnostic remis est confidentiel et présente les mesures nécessaires, adaptées à chaque configuration de parcelle, pour réduire sa vulnérabilité. Certaines mesures peuvent faire l'objet de financements, à hauteur de 80% du montant total des travaux.

Le Symbo a missionné le bureau d'étude MAYANE pour la réalisation des diagnostics et l'accompagnement des bénéficiaires dans la mise en œuvre des travaux préconisés (du montage des dossiers jusqu'à la réception des subventions).

Une réunion d'information est programmée le lundi 28/11/2022 à 18h30 à la Salle des Trophées des Arènes de Lunel.

Dès maintenant, pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le bureau d'étude Maane au 07.67.70.63.48 ou à l'adresse inondation@oralabri.fr.

L'ESSENTIEL :

Le programme OR ALABRI pour réduire la vulnérabilité de son bien aux inondations

Une réunion publique est organisée le 28 novembre 2022 à 18h30 dans la salle des Trophées des Arènes.
Ouvert à tous et toutes



+ d'informations : 04 67 87 83 38 (Angélique Zelazo) – angelique.zelazo@ville-lunel.fr – www.lunel.com